ABC TELEPHONIE ET INFORMATIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 1A RUE BERNARD PALISSY
25000 BESANCON
421 881 160 RCS BESANCON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Extraits

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin,
À 10 heures,

Les associés de la Société ABC TELEPHONIE ET INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, divisé en 5 000 parts de 20 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1A RUE BERNARD PALISSY 25000 BESANCON, sur convocation faite par la gérance.

Sont présentes :

- Société C.C FINANCES, représentée par sa Présidente associée unique, Madame CELINE CURTY, titulaire de 150 parts sociales en pleine propriété,

- Société F.B FINANCES, représentée par son Président associé unique, Monsieur FLORIAN BOUTHEON, titulaire de 150 parts sociales en pleine propriété,

- Société G.M.S, représentée par son gérant, Monsieur Guillaume METZQUER, titulaire de 4700 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guillaume METZQUER, associé présent et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

../..

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le gérant décide de nommer AUCAP AUDIT, ZAC DES TERRES ROUSSES, RUE NICOLAS DE CONDORCET 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR en qualité de Commissaire aux Comptes pour une période de 6 exercices, soit à compter du 31 décembre 2025 et jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2030.

Initiales de Florian BOUTHEON le 15/09/2025 à 09:22:15 UTC

Initiales de Céline CURTY le 15/09/2025 à 08:54:08 UTC

Initiales de Guillaume METZQUER le 02/09/2025 à 12:32:07 UTC

Extraits

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

GUILLAUME METZQUER
Gérant et représentant la société G.M.S,
Associé

Guillaume METZQUER
Signé par
Guillaume METZQUER
le 02/09/2025 à
12:32:07 UTC

CELINE CURTY
Représentant la société C.C FINANCES,
Associée

Céline CURTY
Signé par
Céline CURTY
le 15/09/2025
à 08:54:07 UTC

FLORIAN BOUTHEON
Représentant la société F.B FINANCES,
Associé

Florian BOUTHEON
Signé par
Florian BOUTHEON
le 15/09/2025 à
09:22:16 UTC